



LETTRE D'INFORMATION DU CHAD

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE COMITÉ HIER AUJOURD'HUI ET DEMAIN

FÉV. 2025 / stopeoliennes.fr / Mail : chad.cressonsacq@gmail.com

Non à la manipulation par l'argent et à l'achat de notre silence !

Enertrag, promoteur éolien, propose 140 € par foyer de La Neuville-Roy et Cressonsacq, et par an pendant 20 ans sous forme de chèque énergie.

Pourquoi cette « générosité » ?

Pour faire accepter un projet contesté par la population et les élus de 12 éoliennes de 200 mètres de hauteur implantées à côté de nos maisons.

Ce qu'ils ne vous disent pas

UNE PRATIQUE DOUTEUSE

La loi encadre strictement les compensations financières des projets éoliens. Ce type de « cadeau » direct aux habitants soulève des questions de légalité et d'éthique. Un promoteur éolien comme Enertrag ne peut pas directement proposer un chèque énergie en compensation de l'implantation d'un parc

éolien. Le chèque énergie est un dispositif public financé par l'État et destiné à aider les ménages modestes à payer leurs factures d'énergie. Il ne peut donc pas être utilisé comme un outil de compensation par une entreprise privée. On peut se poser la question de l'objectif réel d'une telle pratique.

Peut-on acheter votre adhésion à un projet qui impactera durablement notre cadre de vie ?

UN GAIN MINIME FACE AUX NUISANCES

140 € par an, soit à peine 12 € par mois, suffisent-ils à compenser :

- > La dévalorisation de votre patrimoine immobilier ?
- > Les nuisances sonores et visuelles des éoliennes géantes ?
- > L'impact sur la biodiversité et les paysages ?
- > L'absence de bénéfices réels pour notre autonomie énergétique locale ?

UNE STRATÉGIE BIEN RODÉE

Cette « offre de dernière minute et non garantie » vise à diviser la population et à faire taire les oppositions.

UN GAIN ILLUSOIRE FACE À UNE RÉALITÉ PERMANENTE !

140 € aujourd'hui peuvent sembler une aide, mais qu'en sera-t-il dans 10 ou 15 ans avec l'inflation ? Cette somme perdra inévitablement de sa valeur pendant que les nuisances, elles, resteront.

AU FINAL, QUI EN PROFITE VRAIMENT ?

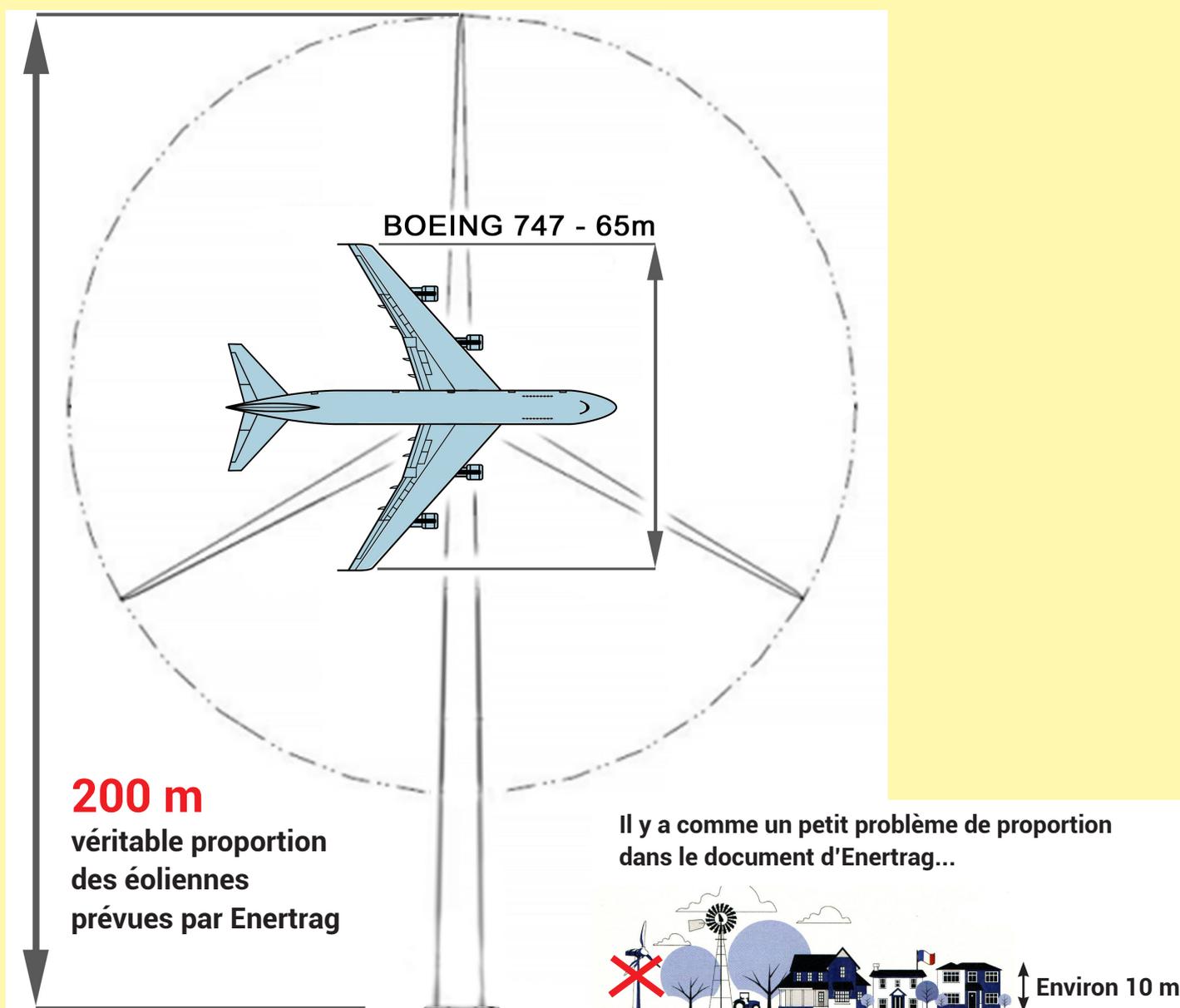
Certainement pas les habitants, mais bien le promoteur et ses investisseurs qui empochent des millions grâce aux subventions publiques, pendant que nous, riverains, subissons les nuisances sans réel bénéfice.

LES AUTRES GRANDS PERDANTS

Avec 12 machines visibles à 20 km à la ronde, les habitants des communes limitrophes subiront toutes les nuisances sans 1 centime en retour.

**NE NOUS LAISSONS PAS BERNER !
DITES NON AUX MANIPULATIONS**

**Rien n'est joué, une mobilisation massive des habitants
le moment venu peut arrêter ce projet.**



Tenez-vous au courant avec l'Association CHAD :

Site Internet : stopeoliennes.fr

Réseaux sociaux : www.facebook.com/association.chad

Des questions ?

Contactez-nous par mail : chad.cressonsacq@gmail.com

MERCI

**À TOUTES CELLES ET CEUX
QUI NOUS SOUTIENNENT !**